Pilotage et maîtrise d'ouvrage

Réussir dans sa fonction de maître d'ouvrage

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | CSTR-8974213 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 690 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Définir les rôles et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- Exprimer ses besoins en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Gérer efficacement les AMO dans les projets immobiliers

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.
En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître les règles applicables

Public concerné

Maîtres d'ouvrage publics et privés
Chargés d'opérations et promoteurs immobiliers
Toute personne impliquée dans le montage ou la conduite d'une opération immobilière

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Identifier les principaux acteurs d'une opération immobilière

Déterminer les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage : rôles et responsabilités

- La définition de la maîtrise d'ouvrage
- La diversité des contextes
- Les obligations du maître d'ouvrage
- Les prérogatives du maître d'ouvrage

Définir la notion de commande

- Les notions de programme et de projet
- Connaître ses besoins et ses contraintes
- Hiérarchiser ses demandes
- Les spécificités de la commande publique

Identifier les différents types de missions d'AMO

- Les missions de conduite de projet : AMO généraliste
- Les missions spécialisées : AMO spécialiste
- Le contenu des missions selon l'avancement du projet : des études à l'exploitation

Définir les points clés de la mission et du contrat d'AMO

- Rédiger le cahier des charges de consultation
- Organiser sa consultation pour faire le bon choix

Exercice d'application : analyse de cahiers des charges de consultation pour une mission de programmation

Déléguer la maîtrise d'ouvrage

- Définition des termes et limites des missions
- AMO, MOD, mandat, CPI, contrat de conception-réalisation et PPP

Étude de cas : analyse d'un contrat d'AMO en conduite de projet

Organiser la maîtrise d'ouvrage

- Définir l'organisation du projet et veiller à son respect
- L'articulation des contrats de différentes AMO

Suivre et évaluer la prestation d'AMO

- Entretenir une démarche itérative
- Les risques de dispersion
- Piloter les AMO avec une maîtrise d'ouvrage multiple
- Les outils de suivi et de reporting
- L'évaluation de la mission

Plan d'action personnel : formalisation d'une synthèse des points clés pour la réussite des missions d'AMO

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.